

Avis de constitution

SOCIETE « A&I VENTURE » en abrégé « AIV »

Siège ABIDJAN Yopougon Niangon lot 339 ilot 40
parcelle 01 , Lot 339, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A&I VENTURE » en abrégé « AIV »

Objet : BTP, constructions ; Fournitures de matériels de bureaux ; Prestations de services ; Location et gestion de biens immobiliers ; Achat et vente de biens immobiliers ; Achat et vente de maisons ; Toutes activités de promotions immobilières ; Commerce générale

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Yopougon Niangon lot 339 ilot 40
parcelle 01 , Lot 339, Ilot 40

Dirigeant(s) M DARWICHE ISSAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06752 du 27/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83643/GTCA/RC/2023 du 27/11/2023

